

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DOMITATTOO INTERNATIONAL »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
SICOGI, Lot 1117, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/01/2023 , et enregistrés au CEPICI le 30/01/ 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DOMITATTOO INTERNATIONAL »

Objet : RAJOUT ,
PIERCING,
TATOUAGE PERMANENT ET SEMI PERMANENT,
DETATOUAGE AU LASER,
EXTENSION DE CILS,
MICRO BLINDER,
ONGLE PERMANENT , ONGLE A GEL ET ACRY GEL,
MAKE UP,
VENTE DE PRODUIT DE BEAUTÉ , VENTE DE
PRODUIT COSMÉTIQUE

DIVERS.Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
SICOGI, Lot 1117, Ilot 0

Dirigeant(s) M TO TCHET'MOHIN DOMINIQUE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-01098 du 03/02/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09525/GTCA/RC/2023 du 03/02/2023

